



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues étrangères
Filière de Français

MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

Présenté et soutenue par :

Mouaki Benani Benani Nesrine

Dirigé par :

Mme Soraya Refrafi

Analyse morpho-lexicale des lexies françaises présentes dans l'arabe dialectal biskri

Jury :

Dr. Femmam CHafika	MCB	Mohamed Khider Biskra	Président
Dr. Refrafi Soraya	MCB	Mohamed Khider Biskra	Rapporteur
Dr. Chellouai Samir	MCB	Mohamed Khider Biskra	Examineur

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

En premier lieu, j'exprime ma gratitude envers Dieu, le tout-puissant, pour m'avoir accordé la force et la patience nécessaires afin, de poursuivre mes études.

Je remercie profondément mes parents, qui m'ont toujours encouragé et apporté leur soutien constant. Mes remerciements à la directrice de recherche Mme

Soraya Refrafi. Elle me guide dans tout mon travail et elle est toujours présente lorsque j'ai besoin d'elle.

Elle m'a aidé à réaliser cette étude grâce à ses conseils et ses orientations.

Aux membres de jury qui me font le grand honneur d'évaluer ce mémoire

Toutes les personnes qui ont été impliquées, de près ou de loin, dans l'accomplissement de ce travail.

Dédicaces

*J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail de recherche à
mes chers parents qui ont toujours été là pour me
soutenir. Ils m'ont encouragé dans ma vie. Que Dieu les
protège, leur accorde bonne santé et longévité.*

*Je dédie également ce travail à mon frère, mon soutien et bras droit,
laid*

*Ainsi qu'à mes chères sœurs : Amina Moufida, Kadjer et
Maroua*

*Je souhaite exprimer ma gratitude à ma chère amie proche : khawla,
qui m'a soutenu dans mon travail*

Toutes mes amies, surtout Amina et Mahbouba.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
Cadre théorique	
Chapitre I: le paysage sociolinguistique à Biskra.....	3
Introduction.....	4
1. Le paysage sociolinguistique en Algérie	4
1.1. Le paysage sociolinguistique à Biskra.....	5
1.2. Les langues parlées dans la ville de Biskra.....	5
1.2.1. La langue arabe.....	5
1.2.2. L'arabe classique.....	5
1.2.3. L'arabe dialectal.....	6
1.2.4. Le chaoui.....	7
1.3. Les langues étrangères.....	7
1.3.1. La langue française.....	7
1.3.2. La langue anglaise	8
1.4. Le contact des langues.....	9
2. Bilinguisme	9
3. L'alternance codique	10
3.1. Les types de l'alternance codique.....	10
3.1.1. L'intra-phrastique.....	11
3.1.2. L'inter-phrastique.....	11
3.2. Mélange de code (code mixing).....	11
4. Interférence	12
4.1. L'interférence phonétique.....	12
4.2. L'interférence syntaxique	13
4.3. L'interférence lexicale.....	13
5. L'emprunt linguistique	13
5.1. Les types d'emprunts linguistiques.....	14
5.1.1. Les emprunts lexicaux.....	14
5.1.2. Les emprunts sémantiques.....	14
5.1.3. Les emprunts phonétiques.....	14
6. Le calque	15
6.1. Les types de calques... ..	15
6.1.1. Le calque lexical.....	15
6.1.2. Le calque sémantique.....	16
6.2. La distinction entre l'emprunt et le calque.....	16
7. Le néologisme	16
7.1. Définition du néologisme.....	16
7.1.1. L'étymologie du terme « néologisme ».....	16
7.1.2. Définition linguistique de néologisme.....	17
7.2. La lexie néologique.....	17
7.2.1. Néologisme de forme.....	18
7.2.2. Néologisme sémantique.....	18
Conclusion.....	19
Cadre pratique	
Chapitre II : Analyse de corpus.....	20
Introduction.....	21
1. Lexicologie/lexique	21
1.1. Définition de la lexicologie.....	21

1.2. Objet de la lexicologie.....	23
1.2.1. La sémantique lexicale.....	22
1.2.2. La morphologie lexicale.....	22
1.3. Le lexique.....	23
1.3.1. Le lexème.....	23
1.3.2. Le vocable.....	24
1.3.3. La lexie.....	24
2. Présentation de corpus.....	24
2.1. Collecte des lexies.....	25
2.2. Les différentes significations des lexies.....	25
2.3. Présentation de la grille d'Analyse.....	27
2.3.1. La lexie néologique.....	27
2.3.2. Catégorie grammaticale.....	27
2.3.3. Types de lexies.....	27
2.3.4. Domaine sémantique.....	28
2.3.5. Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantique.....	28
2.3.6. L'emprunt phonétique.....	28
2.3.7. Changement de catégorie.....	28
3. Commentaires sur le tableau.....	32
3.1. La 2ème colonne la catégorie grammaticale.....	32
3.2. La 3ème colonne les types de lexie.....	33
3.3. La 4ème colonne de champ sémantique.....	34
3.4. La 5ème colonne traits de sous- catégorisation syntaxico-sémantique..	35
3.5. La 6ème colonne : l'emprunt phonétique.....	36
3.6. La 7ème colonne : changement de catégorie.....	36
Conclusion générale.....	48
Bibliographie.....	41
Annexes.....	45

Introduction générale

La société algérienne se distingue par la pratique de plusieurs langues, notamment : l'arabe, le berbère et le français. Cette dernière est présente depuis la colonisation française de l'Algérie. La coexistence du lexique arabe et le français a engendré des phénomènes linguistiques, parmi lesquels on peut citer la créativité lexicale qui se manifeste à travers le néologisme, cet aspect suscite notre intérêt.

Dans notre étude de cas, nous portons l'attention sur le dialecte de l'arabe parlé dans la ville de Biskra. Cette localité, a été marquée par une longue période de colonialisme français, ce qui a conduit les locuteurs à incorporer la langue française dans leur discours. Ainsi, ils recourent à des emprunts lexicaux. Dans cette optique, l'acquisition du langage se réalise à travers des mécanismes distinctifs, qui modifient le contenu lexical.

L'emprunt est un élément d'une langue intégrée dans le système linguistique d'une autre langue, toutefois l'emprunt doit s'intégrer non seulement dans l'usage des locuteurs mais aussi dans la structure de la langue emprunteuse. Nous avons remarqué que l'arabe dialectal algérien a emprunté de nombreux mots à la langue française, ces emprunts ont subi des changements, ne distinguent pas entre les mots d'origine arabe et ceux d'origine française parce qu'il y a des lexies néologiques dans l'arabe dialectal, ainsi nous avons marqué dans la ville de Biskra en utilisent de plus en plus des mots difficiles empruntés au français, les locuteurs ne maîtrisent ni le français très bien ni l'arabe standard, c'est-à-dire ils font recours au mélange entre les deux langue d'une manière naturelle et sans aucun complexe.

Notre thème de recherche est basé sur cette « Analyse morpho-lexicale des lexies française présentes dans l'arabe dialectal biskri ». Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce thème de recherche sont les suivantes :

- ⇒ Nous avons découvert que, les locuteurs de la ville de Biskra utilisent beaucoup des lexies qui sont des mots empruntés au français.
- ⇒ Notre connaissance de notre dialecte algérien et des mots difficiles empruntés au français, en particulier dans la ville de Biskra, nous a permis de mentionner des mots plus étranger. Cependant, nous avons découvert que ces mots étaient à l'origine françaises, mais qu'ils ont évolué au fil du temps. Cette découverte nous a incités à approfondir nos connaissances sur l'analyse de ces mots.

Ce que nous voulons concevoir d'après se travaille c'est : Comment se présente les emprunts dans l'arabe dialectal biskri ?

Nous proposons l'hypothèse suivante : « comme le français est pratiqué depuis déjà la colonisation française, il se touche que les emprunts à la langue française se sont intégrés dans le parler du biskri est cette intégration pour toucher les trois aspects de la langue : phonétique, champ sémantique et lexical de la langue ».

Nous avons choisi une double approche, qualitative et quantitative, pour mener notre travail de recherche. Dans le cadre de cette approche, nous avons classé les lexies collectées en fonctions de leurs types, de leur catégorie grammaticale, de leurs champs sémantiques, de leurs traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantique et l'emprunt phonétique, ainsi que le changement de catégorie. Nous avons travaillé sur un corpus composé de 50 lexies néologiques.

Nous avons réparti notre travail en deux chapitres en ce qui concerne son organisation : le premier chapitre, se présente sous une première partie dite théorique, nous verrons dans un premier temps l'apprentissage de la communication et les dialectes utilisés en Algérie et dans la ville de Biskra en particulier, ensuite nous avons exposé des définitions étymologiques, linguistiques et lexicographiques de plusieurs concepts fondamentaux sur le plan théorique. Le deuxième chapitre se concentre sur l'aspect pratique, en fournissant des définitions d'outils conceptuels. Enfin, nous nous intéresserons sur les lexiques empruntés au français et utilisés en arabe de manière variable et le fonctionnement des sons phonétiques et le fonctionnement lexical. Nous aborderons également l'analyse lexicosémantique des unités recueillies. Comme toute étude scientifique, notre travail de recherche se termine par une conclusion générale.

Chapitre I: le cadrage théorique

Introduction

Dans ce chapitre, nous parlerons de la situation sociolinguistique en Algérie en général et dans la ville de Biskra en particulier les causes et les facteurs qui jouent un rôle dans la diversité linguistique. Nous allons donc présenter des langues de la ville de Biskra telle que l'arabe classique et l'arabe dialectal....et d'autre type de langue comme le berbère et le tamazight ainsi que la deuxième langue étrangère (l'anglais) et enfin, nous parlerons de la langue française à Biskra.

1. Le paysage sociolinguistique en Algérie

La sociolinguistique est l'étude des relations entre la langue et la société, et l'Algérie est un pays intéressant pour cette discipline en raison de sa riche, diversité linguistique et culturelle.

Les langues en Algérie étaient souvent été l'objet de débats autour de leur statut, de leur actualisation effective, et surtout du rapport que l'État de la société, entretient avec elles et à cause des différents facteurs historiques tels que la colonisation française, plusieurs études se sont données pour mission sociolinguistique de ce pays. La majeure partie d'entre elles aboutissent le plus souvent aux mêmes résultats, à savoir un diagnostic du cas de bilinguisme ou de conflit des langues en Algérie. Saadi Djamila a dit dans son article :

La situation sociolinguistique en Algérie reflète toutes les fractures qui aujourd'hui ébranlent la société. Les langues en usage. Arabe, Français, et Berbère, dont la coprésence trouve son origine dans l'histoire même de Maghreb, sont traversées par une crise profonde de même que le multilinguisme et la diglossie. Depuis l'indépendance du pays, et malgré les progrès quantitatifs de la scolarisation, la qualité de l'arabisation et de la francisation s'est dégradée. L'écrasement des langues populaires, arabes dialectales et berbères, prive la société d'important des linguistiques. On peut dire que le conflit linguistique est général, opposant, pour des raisons diverses, les langues en usage (Saadi, 1995)

1.1. Le paysage sociolinguistique à Biskra

Biskra est une ville d'Algérie dont les langues officielles sont l'arabe et le tamazight. La plupart des habitants de Biskra parlent l'arabe Algérien, un dialecte arabe largement parlé dans toute l'Algérie. Cependant, la région compte également une importante population berbère de la langue chaoui. Il convient aussi de noter que le français est largement enseigné dans les écoles algériennes et est souvent utilisé comme deuxième langue par ceux qui ont suivi une éducation formelle.

Nous remarquons aussi qu'un grand pourcentage de locuteurs de la langue berbère (chaoui) est devenu dans cette ville, et c'est devenu un mélange de la langue arabe algérienne et de la langue berbère dans tous les aspects de la ville de Biskra, comme c'était le cas auparavant. Concentrée dans quelques quartiers seulement, comme Al-Qantara, Ain Zaatout et Mshouneche. Quant au reste de la ville, elle parle la langue arabe algérienne, et après un grand exode des habitants de la ville de Batna et khanchella, la ville est devenue caractérisée par un mélange de langues, comme la langue arabe classique est enseignée dans les écoles, la langue française est la langue seconde et est souvent utilisée dans les entreprises ou la publicité ...etc. L'anglais gagne également en population en tant que langue seconde, en particulier parmi les jeunes générations, car c'est la langue internationale.

1.2. Les langues parlées dans la ville de Biskra

La langue officielle de l'Algérie est l'arabe, mais il existe également plusieurs dialectes régionaux et langues minoritaires parlés dans le pays :

1.2.1. La langue arabe

Langue dominante à Biskra avec le statut de langue officielle, il existe deux variétés qui sont l'arabe classique et l'arabe dialectal.

1.2.2. L'Arabe classique

L'arabe classique est considéré comme la langue officielle et est largement utilisé dans l'éducation, les médias et l'administration. Bien que la langue maternelle de nombreux habitants de Biskra soit l'arabe dialectal, l'arabe classique reste important dans les écoles de Biskra est enseigné comme langue première elle est utilisée pour

enseigner toutes les matières, et aussi les médias locaux de Biskra, tels que les journaux et les stations de radio. Abdenour Arezki dit dans son article :

La langue arabe, dite : Arabe classique, coranique, standard, littéraire ou moderne, doit sa présence à l'islam auquel elle sert de courroie de transmission. Associée à la religion, d'une sorte de « légitimité divine ». C'est une langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à

l'oral pour un public arabophone illettré (Arezki, s. d.)

En fin de compte, l'arabe classique reste une langue importante et respectée dans la ville de Biskra, même si elle est souvent utilisée aux côtés de l'Arabe dialectal dans la ville quotidienne.

1.2.3. L'arabe dialectal

Le dialecte algérien à Biskra se caractérise par l'utilisation de certaines expressions et de certains mots qui ne sont pas utilisés dans d'autres dialectes arabes. De plus, les locuteurs de Biskra ont tendance à utiliser des expressions plus courtes et plus directes que dans d'autres dialectes. L'arabe dialectal algérien à Biskra est un dialecte particulier de l'arabe algérien qui se caractérise par des expressions et des mots spécifiques ainsi que par des différences de prononciation et de grammaire par rapport à l'arabe standard. Abdenour Arezki écrit :

L'arabe dialectal, populaire, ou arabe algérien : Bien que d'un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école! Les textes officiels n'en font pas ou rarement mention. Toutefois il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension. (Arezki, s. d.).

Le dialecte algérien est fortement influencé par la langue française en raison de l'histoire coloniale de l'Algérie. Ce dernier donne une autre variété de la langue arabe, c'est l'arabe dialectal ou l'arabe algérien nommée aussi «daridja». Il est vu comme une langue maternelle puisque la majorité des Algériens le parlent. L'arabe dialectal est non canonique et jamais enseigné à l'école, il est comme une langue lue et non écrite.

L'arabe dialectal est un mixte entre les lettres arabe et françaises puisqu'on trouve certains mots français avec des lettres n'existe pas en arabe comme le v et le u ...Etc. En dialecte arabe on prononce le v comme f et le u comme i car le f et le i existe en arabe par exemple le mot « betterave » on le prononce « bettrafe» aussi on trouve une différence dans la conjugaison des verbes tel que on dialecte arabe on conjugue les verbes du français avec la conjugaison arabe par exemple « j'ai supprimé » on la dit « supprimit » et ainsi de suite.

1.2.4. Le chaoui

Le chaoui est une langue berbère parlée par les chaouis, un groupe ethnique berbère de l'est de l'Algérie. Biskra est une ville située dans la région du Sahara algérien, et elle est habitée par de nombreux chaouis qui parlent le chaoui. Ce dialecte est considéré comme une langue menacée, car il est souvent relégué au second plan par rapport à l'arabe, la langue officielle de l'Algérie. Il y a eu des efforts pour préserver et promouvoir le chaoui, notamment par le biais d'organisations culturelles et de l'enseignement dans les écoles. Le chaoui est une langue berbère parlée par les chaouis à Biskra et dans d'autres régions de l'est de l'Algérie, bien qu'il soit menacé, des efforts sont en cours pour préserver et promouvoir cette langue importante de la culture berbère.

1.3. Les langues étrangères

Le français est une langue largement utilisée dans les affaires et l'administration en Algérie, et de nombreuses personnes à Biskra parlent couramment cette langue. Il est également possible de trouver des personnes parlant l'anglais, en particulier dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie.

1.3.1. La langue française

Pendant le colonialisme français, la langue française était la langue officielle en Algérie, mais après l'indépendance, l'Algérie a pu récupérer sa langue arabe comme langue première et officielle, mais cela ne nie pas l'existence de la langue française, mais plutôt elle est utilisée abondamment dans les administrations, les institutions, les économies et les banques dans la publicité. Gilbert Grandguillaume écrit : « La langue

française **s'est beaucoup plus** implantée en Algérie qu'elle ne l'avait fait durant la colonisation » (Gilbert, 2004).

La langue française a connu une présence significative à l'époque moderne, avec son apprentissage débutant dès la troisième année du primaire. Toutefois, il est urgent de renforcer la formation des enseignants de français, un aspect négligé depuis les années 1980. Au niveau secondaire, le français conserve sa pertinence en tant que langue étrangère, ainsi qu'à l'université, où il est principalement utilisé dans les filières scientifiques. Alors qu'il était auparavant interdit dans les écoles privées, Le français est une langue couramment parlée à Biskra, bien qu'elle ne soit pas la langue principale de la région. Le français est souvent utilisé à Biskra dans les domaines de l'éducation, des affaires, du tourisme et de la communication internationale.

1.3.2. La langue anglaise

L'anglais c'est la langue de la technologie et des recherches scientifiques. C'est la deuxième langue étrangère en Algérie après le français, et cela est venu après l'indépendance de l'Algérie, mais on note qu'en 2019 et après le changement de gouvernement algérien, Abdelmadjid Tebboune a surpris en changeant la langue française en anglais, comme il a paraphrasé le célèbre écrivain Kateb Yacine, qui avait qualifié le français de « butin de guerre ». « La guerre française est un butin de guerre mais l'anglais est une langue internationale ».

Il est défini La langue anglaise est utilisée en Algérie en général et à Biskra en particulier. Et également enseigné dans les écoles et utilisée dans les milieux professionnels et touristiques et aussi, il y a des groupes de conversation en anglais où les locuteurs peuvent pratiquer leur anglais avec d'autres personnes, l'enseignement de l'anglais se fait dès la première année du moyen, mais sa position reste encore faible dans la pratique linguistique des Algériens, à cause de leur favoritisme de la langue française.

1.4. Le contact des langues

Il est défini globalement comme étant l'usage de deux langues par un individu, groupe social ou ethnique, le contact de langue se trouve définie de diverses façons par différentes auteurs parmi ceux-ci, selon Dubois : « le contact de langue est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues » (Dubois et al, 1994).

Une deuxième définition est donnée par Hamers : « le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu » (khelifi, 2012).

Les rencontres linguistiques sont des situations humaines dans lesquelles des individus ou des groupes sont amenés à parler deux ou plusieurs langues. Le toucher par conséquent, la langue est l'événement spécifique qui conduit au bilinguisme ou cause ses problèmes.

2. Bilinguisme

Le bilinguisme se réfère à la capacité d'une personne à parler couramment deux langues. Cela signifie qu'une personne bilingue est capable de comprendre, de parler, de lire et d'écrire dans deux langues différentes. Il y a plusieurs définitions, nous retenons les suivantes :

Selon Dubois, « le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du plurilinguisme ». (Dubois et al. 1994, p. 66).

Selon William, « le bilinguisme est un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et divers contextes. Dans certains pays, pour être considéré *comme une personne doit procéder plus de deux langues* » (Moreau, 1997).

Le bilinguisme est né en Algérie pendant la période coloniale française, influencés par la langue des Algériens, ils ont choisi l'arabe ou le français, les deux langues qu'ils maîtrisent relativement.

3. L'alternance codique

L'alternance codique appelée aussi le code switching est une notion issue des études sur le bilinguisme et le contact de langue au sein des communautés multilingues, le changement de code est l'utilisation simultanée de deux codes de langue ou plus (langue, dialectes ou registres de langue) dans les mêmes énoncés. C'est une transition dynamique d'un code de langue à un autre. Gumperz définit l'alternance codique comme : « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (Gumperz, 1989).

Les Algériens parlent un mélange de ces trois langues (arabe, français et berbère). Pour cette raison, le code-switching est une stratégie de communication qui peut être utilisée dans la société algérienne. Il favorise non seulement la compréhension mutuelle et assure la transmission des messages, mais aussi un indice de compétence communicative.

3.1. Les type de l'alternance codique

Il y a trois types exprimés selon des structures syntaxiques différentes : Alternance intra-phrastique, inter-phrastique et extra- phrastique.

Selon ces définitions, seule l'alternance intra-phrastique (et non celles extra phrastique et inter-phrastique) pourrait être désignée comme un mélange ou seulement y être incluse ; tandis que la notion de code-switching (dans toutes ses formes) et celle de code-mixing pourraient être synonymes. Mais il faut rappeler que pour Lüdi et Py (2003 55), on peut parler de mélange lorsqu'il y a pidginisation: "on se trouve en présence de mélange de langues quand les règles et les unités appartenant à deux systèmes linguistiques en été réunies en un seul, comme c'est le cas –dans le sens le plus large de ces termes– du pidgin et du créole (Bouchiba Ghlamallah, 2015).

3.1.1. L'intra-phrastique

C'est le fait que l'alternance de code s'effectue dans la même phrase, par exemple : est-ce que tu vas au restaurant avec moi ? « Oui nji maak » oui est un mot français, le reste est arabe, tout-en-un même, seulement une phrase. L'inter-phrastique est l'alternance codée d'étapes qui se succèdent, mais ne se produisent jamais dans la même langue, c'est-à-dire deux phrases sont écrites dans deux langues différentes.

3.1.2. L'inter-phrastique

L'étudiante Mhaiaoui Ihssene, elle a écrit dans son mémoire « elle est dite inter-phrastique lorsque les phrases ou les fragments du discours coexistent en même temps dans la production d'un même locuteur » (Mhaiaoui, 2021, p. 16).

Lorsqu'un locuteur parle, il utilise des phrases ou des fragments de discours qui coexistent simultanément. En d'autres termes, il s'agit d'une situation où une personne combine différentes phrases ou parties de phrases pour former un discours cohérent.

3.1.3. Extra phrastique

Ce sont les phrases qui entrent dans des idiomes, des formes invariantes des interjections peuvent être insérées n'importe où dans une phrase par Exemple, je suppose (j'imagine) il y a des complications.

3.2. Mélange de codes ou le code mixing

Mélange de codes est un phénomène endémique à notre société algérienne (les jeunes 1ère place) le code mixing ou mélange de codes une stratégie bilingue qui comporte « par le transfert d'élément d'une langue LY dans la langue de base LX ; dans l'énoncé mixite qui en résulte, on peut distinguer des segments unilingues de LX alternant avec des éléments de LY qui font appel à des règles des deux codes » (Taleb Ibrahimi, 1997)

Donc, le mélange de codes ou code mixing est le fait d'utiliser deux ou plusieurs langues ou variétés linguistiques différentes au sein d'un même discours ou échange linguistique. Le phénomène est souvent observé dans les communautés multilingues où les locuteurs ont une maîtrise de plusieurs langues. Le code mixing peut se produire de différentes manières. Par exemple, il peut s'agir de l'utilisation d'un mot ou d'une

expression d'une langue étrangère dans une phrase en langue maternelle, ou encore de l'insertion de phrases complètes d'une langue étrangère dans un discours en langue maternelle. Dans certains cas, il peut être le résultat d'une influence involontaire ou de la nécessité de communiquer avec des interlocuteurs qui ne parlent pas la même langue.

4. Interférence

L'interférence du langage est un phénomène causé par l'exposition au langage. Elle inclut l'influence d'un système linguistique (langue, variantes linguistiques) sur un autre système linguistique Hadjira madane, elle a mentionné dans son article

La définition fournie par le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994) montre que l'interférence se manifeste à des niveaux d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique. On dit qu'il y a interférence « quand un sujet bilingue utilise dans un langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1 (kannas, 1994 :252) (Medane, 2015).

L'interférence linguistique est un phénomène qui se produit lorsqu'une personne utilise des éléments de sa langue maternelle lorsqu'elle parle une autre langue. Ces éléments peuvent inclure la prononciation, le vocabulaire, la grammaire, ou d'autres aspects de la langue. Et aussi peut être causée par plusieurs facteurs, notamment le niveau de compétence de la personne dans la langue seconde, l'âge d'acquisition de la langue seconde, les similitudes ou les différences entre la langue maternelle et la langue seconde, et l'environnement linguistique de la personne.

Selon cette définition, on distingue trois types d'interférence : les interférences phonétiques, syntaxique et lexicale.

4.1. L'interférence phonétique

Se produit lorsqu'un locuteur est influencé par sa langue maternelle lorsqu'il parle une autre langue. Cela peut se manifester de différentes manières, comme la prononciation incorrecte de certains sons, l'utilisation de constructions grammaticales de la langue maternelle plutôt que de la langue cible, ou l'utilisation de mots qui n'ont pas le même sens dans les deux langues.

4.2. L'interférence syntaxique

Cette perturbation est liée à l'organisation et à l'arrangement des morphèmes surtout quand une phrase donnée est perturbée. Dans notre contexte. L'ingérence au niveau morphologique et syntaxique, y compris les éléments de listage phrases françaises selon l'ordre de la morphosyntaxe arabe, comme la syntaxe, l'arabe incorpore le sujet dans le verbe et le locuteur sépare le sujet lors de la prononciation de la phrase français.

4.3. L'interférence lexicale

Il est un phénomène linguistique qui se produit lorsqu'une personne parle une langue étrangère et utilise involontairement des mots ou des expressions de sa langue maternelle. Cela peut se produire parce que le locuteur n'a pas encore acquis un vocabulaire suffisamment riche dans la langue étrangère, ou parce qu'il est influencé par la structure ou la grammaire de sa langue maternelle.

5. L'emprunt linguistique

C'est un processus par lequel une langue empreinte des mots, des expressions ou des concepts à une autre langue. Ce phénomène se produit généralement lorsque deux langues entrent en contact et que l'une d'elles adopte des éléments de l'autre Khelladi Said Ahmed, il écrit dans son article

la définition Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas : l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts (Dubois et al.1973 : 188)(Khelladi, 2012)

Ainsi, emprunter une unité ou un trait linguistique implique son intégration dans les discours qui présentent dès une insuffisance lexicale Loubier définit l'emprunt comme « un procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue » (Loubier, 2011, p. 10) autrement dit une unité une langue emprunte une partie de sa linguistique à une autre, utilisateur une unité dans une langue qui adopte en tout ou en partie une autre langue.

5.1. Les types d'emprunts linguistiques

Les emprunts linguistiques sont des mots, des expressions ou des structures grammaticales provenant d'une autre langue et incorporés dans une langue existante. Il existe différents types d'emprunts linguistiques :

5.1.1. Les emprunts lexicaux

Ce sont les mots empruntés d'une autre langue pour enrichir le vocabulaire de la langue cible. Par exemple, le mot « restaurant » vient du français et est maintenant couramment utilisé en anglais.

Khelladi Sid Ahmed (thèse, p18) « l'emprunt lexical est considéré souvent comme le résultat logique du contact de langue et de bilinguisme, car toute étude portant sur ce phénomène suppose plus au moins une rencontre entre deux systèmes linguistique » (KHELLADI, 2016, p.18).

Une autre définition de Duroy « l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté » Duroy (1956 :18) cité par (KHELLADI, 2016).

5.1.2. Les emprunts sémantiques

Ce sont des emprunts où le sens du mot d'origine est conservé dans la langue cible. Par exemple, le mot « sushi » est emprunté du japonais et conserve son sens origine en anglais « certains mots français changent de sens au contact d'autres langues et recouvrent un champ sémantique auquel ils ne renvoyaient pas à l'origine » (Emprunts et variation lexicale, s. d.)

5.1.3. Les emprunts phonétiques

Ce sont des emprunts où la prononciation du mot est empruntée de la langue d'origine. Par exemple, le mot « croissant » est emprunté du français et prononcé de la même manière en anglais.

« L'emprunt phonétique est un emprunt d'une prononciation étrangère. Exemples : prononciation de gym à l'anglaise [dʒim], pyjama prononcé [pidjama],

prononciation de la marque du pluriel (s) en fin de mot, alors qu'elle est rendue par un s muet, en français, etc. » (Loubier, 2011, p. 16).

Ces différents types d'emprunts linguistiques sont courants dans les langues du monde entier et témoignent des influences croisées entre les langues.

6. Le calque

Dans la pratique de la traduction, le terme « calque » fait référence à une traduction littérale (mot à mot) dont le résultat ne répond pas toujours aux normes d'une variante standard de la langue cible. D'autre part, en linguistique comparée, en l'exicologie, le traçage linguistique est un processus mixte linguistiquement riche (interne et externe), en particulier en termes de structure lexicale et dans une certaine mesure grammaticale. Le concept de couches consiste à emprunter le sens d'un mot étranger et à traduire, en tout ou en partie, les morphèmes qui composent certains mots ou d'autres entités de la langue étrangère en les morphèmes correspondants dans la langue réceptrice.

Dans le dictionnaire de linguistique, Dubois et al. Présentent le calque comme suit: On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A (le français par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en termes de composé formé de mots existant aussi dans la langue. (Dubois et al, s. d. p. 72).

6.1. Les types de calques

Il existe plusieurs types de calques linguistiques, qui sont des phénomènes linguistiques dans lesquels une langue emprunte des éléments à une autre langue et les intègre à sa propre structure. On distingue trois types de calques.

6.1.1. Le calque lexical

Il s'agit d'un emprunt lexical direct d'un mot ou d'une expression d'une langue étrangère, souvent traduite littéralement.

6.1.2. Le calque sémantique

Il s'agit de l'adoption de la signification d'un mot ou d'une expression dans une autre langue, plutôt que l'adoption du mot lui-même. Par exemple, en anglais, le mot « eventually » signifie « à la fin », mais en français, le mot éventuellement signifie « peut-être ».

Le calque morphologique est un processus de formation de mot dans une langue en utilisant des structures lexicales d'une autre langue pour créer de nouveaux mots. Ce processus consiste à prendre des mots de la langue source et à les adapter à la morphologie de la langue cible pour créer de nouveaux mots.

6.2. Distinction entre l'emprunt et le calque

La différence entre l'emprunt et le calque est que le calque résulte d'une traduction, alors que l'emprunt n'est jamais traduit, il est intégré tel qu'il est dans la langue d'accueil. Dans ce contexte selon Hayfa Ammar elle écrit dans son article :

L'emprunt et le calque sont alors des transferts linguistiques d'une langue à une autre. Pour le premier, le transfert maintient la forme initiale du lexème emprunté. Par contre, l'unité lexicale calquée est le fruit de la traduction littérale faite avec les mots de la langue cible (Ammar, 2020, p. 15).

7. Le néologisme

Parfois, lorsqu'un locuteur parle ne trouve pas les mots nécessaires pour transmettre son message, dans cette situation il recourt à la création lexicale, ce phénomène fait partie de la linguistique qu'est appelée la notion néologique « le néologisme », elle s'inscrit dans un contexte sociolinguistique. Alors qu'est ce qu'un néologisme?

7.1. Définition du néologisme

7.1.1. L'étymologie du terme « néologisme »

Selon S. Refrafi Le mot néologisme a été construit à partir de l'adjectif néos et le substantif logos, deux termes grecs qui signifient successivement « récent » et « discours rationnel ». Le dictionnaire Trésor de la langue française fait état de ce mot

en 1734. Au XVIII^{ème} siècle le mot néologisme fut employé pour désigner le processus linguistique permettant la création formelle et sémantique. À partir des années 1960, la notion de néologisme (ou de néologie) devient une partie de la linguistique (REFRAFI, 2020).

7.1.2. Définition linguistique du néologisme

Le dictionnaire linguistique définit le mot néologisme comme « une unité lexicale, nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié, fonctionnant dans un modèle de communication déterminé et n'était pas réalisée antérieurement » (Dubois et al., s. d.).

Donc, on peut dire qu'un nouveau mot ne doit pas être défini comme un néologisme, mais par en revanche, pour qu'un mot soit néologique, il doit remplir certaines conditions : il doit ce néologisme est accepté, utilisé et compris par un grand nombre de locuteurs. Pour certains linguistes, un mot est considéré comme nouveau à partir du moment où le mot intègre le dictionnaire. En Algérie, le français est en confrontation directe avec les autres langues locales auxquelles il se connecte. Ce croisement écarte le français algérien du Français standard. Le néologisme algérien, entre autres, fait du français algérien une variété à part et différente du français dit standard.

7.2. La lexie néologique

Selon Yettou Naïma, Le concept de lexie a été élaboré par B. Pottier pour désigner des « unités lexicales mémorisées » qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples. Ce même concept va être repris par J-F SABLAYROLLES parce que pour lui ni le morphème, ni le mot ne peuvent rendre compte de l'étude du néologisme. Pour SABLAYROLLES l'unité la plus adéquate pour rendre compte de l'étude du néologisme est la lexie.(YETTOU, 2012, p. 32)

Selon Sablayrolles, les mots et les morphèmes ne peuvent avoir de rapport de recherche sur le néologisme, c'est-à-dire que la nouveauté du vocabulaire ne peut être généralisée uniquement pour les lexies simples, mais des unités de plus en plus longues sont également possibles compliquées. De ce fait, un néologisme, du point de vue de sa nature, peut être :

- un mot.
- De taille inférieure ou supérieure au mot (dans ce dernier cas il dépasse le cadre du mot graphique, unité plus longue).
- Un morphème. (REFRAFI, 2020, p. 43).

Comme nous l'avons expliqué précédemment, certains mots français ne dénotant pas la réalité des Algériens sociaux ou culturels, les Algériens utilisent des néologismes, ont-ils recours à la néologie de la formation ou néologie de la sémantique.

Le néologisme de la forme est unités lexicales qui donnent une forme et un nouveau sens. Les nouvelles significations pour les unités qui existent déjà dans la langue.

7.2.1. Néologisme de forme

Est un mot ou une expression nouvellement créée qui se distingue par sa structure ou sa forme originale, les néologismes de forme se concentrent sur la création de nouveaux mots ou de nouvelles combinaisons de mots avec des caractéristiques linguistiques distinctives. Ces néologismes peuvent être formés par des processus tel que la création de mots valises (combinaison de deux mots pour former un nouveau mot), la déformation de mots existants, l'ajout de préfixes ou de suffixes inhabituels, ou encore la modification de la structure grammaticale des mots.

7.2.2. Néologisme sémantique

Le néologisme sémantique appelé aussi néologisme de sens est un terme nouvellement créé qui apporte une nouvelle signification ou un nouveau sens à un mot existant. Il s'agit d'une forme de néologisme qui joue avec le sens des mots et qui peut élargir ou modifier leur champ sémantique. Le locuteur algérien utilise beaucoup de mots français, mais les lexèmes se voient attribuer un signifié autre que celui qu'il a dans le français de France.

Conclusion

Notre objectif dans ce chapitre est donc de démontrer les concepts fondamentaux linguistiques, avec une introduction au phénomène de création de mots, cela a été remarqué dans plusieurs communautés linguistiques qui sont liées à langue. Nous essayons donc de rapprocher les définitions et les éléments spécifiques, ce sont des concepts liés à notre mémoire.

Chapitre II: Analyse du corpus

Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons notre corpus transcrit qu'on a choisis pour l'étude de l'emprunt, nous allons parler aussi des raisons et les motivations de notre choix de ce corpus.

Nous allons présenter une liste des mots empruntés au français et utilisés en arabe, nous abordons deux différentes idées, afin de faire une double analyse. Dans la première, nous avons entamé une analyse qualitative qui consiste à étudier et en a fait la translittération de ces mots puis suivi d'une analyse du sens et dans la deuxième, nous allons réaliser une analyse quantitative représentée par des diagrammes circulaires pour présenter le pourcentage de chaque catégorie

1. Lexicologie / lexique

1.1. Définition de la lexicologie

La lexicologie est une discipline linguistique relativement nouvelle qui traite l'étude des unités lexicales, c'est-à-dire les mots qui forment le lexique d'une langue. Elle s'intéresse à leur nature, leur étymologie, mais aussi à une description des relations systématiques qui les caractérisent.

Selon Alena Policka, la lexicologie est :

« L'étude scientifique du lexique. Elle étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue. Elle est s'intéresse à la fois au signe linguistique (rapport entre la forme et le sens des mots) et aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe » (Policka, 2014, p. 9)

D'autre définition dit que la lexicologie se consacre à l'étude du vocabulaire d'une langue donnée. Il examine les mots, leurs significations, leurs formes et relation entre eux. La lexicologie cherche à comprendre comment les mots sont créés, comment ils évoluent et comment ils sont utilisés dans différents contextes. Elle s'intéresse également à l'organisation du vocabulaire linguistique, notamment en classant les mots en catégories grammaticales (noms, verbe, adjectifs, etc.) et a analysant les relations sémantiques entre les mots (synonymes, antonymes, etc.) « Le lexique en effet n'est pas une simple liste qu'on ne pourrait ordonner que par ordre alphabétique, il s'organise sur

les deux plans du sens et de la forme : la sémantique lexicale et la morphologie lexicale
» (Lehmann & Martin-Berthet, 2008, p.15)

- La définition selon le dictionnaire de français Larousse

« Partie de la linguistique qui étudie le fonctionnement des composantes lexicales de la langue et leurs relations avec les autres composantes linguistiques et avec les milieux d'élocution » (Larousse, s. d.).

La lexicologie ne se limite pas à l'étude des mots en tant qu'entités isolées, mais examine également leur relation avec d'autres éléments du langage. Cela inclut les relations entre les mots, tels que les synonymes, les antonymes, les homophones, et hyponymes, ainsi que la relation entre les mots et d'autres aspects du langage tels que la grammaire, la syntaxe et la sémantique.

Avec ces définitions données, on peut dire que la lexicologie est une discipline récente est un domaine très large le plus proche, au carrefour des autres branches linguistiques, telle que : « sémantique, morphologie, sémiotique...etc. », elle est pour étudier les unités lexicales, les mots et les objets syntaxiques.

1.2. Objet de la lexicologie

Les objets de la lexicologie qui étudie le lexique. Elle se divise en plusieurs branches qui se concentrent sur différents aspects du lexique.

1.2.1. La sémantique lexicale

Étudie le sens des mots et leur relation avec d'autres mots, elle se concentre sur l'analyse du sens lexical, et elle examine les différentes acceptions d'un mot, ses relations sémantiques avec d'autres mots, ainsi que les structures et les règles qui gouvernent la formation du sens des mots.

1.2.2. La morphologie lexicale

Étudie la structure interne des mots et les processus de formation des mots dans une langue, c'est-à-dire elle analyse la structure des mots et les relations de sens qui existent entre eux.

La morphologie lexicale et la sémantique lexicale sont deux composantes de la lexicologie, le premier étudie la formation du sens des lexies, et le second cherche ce que signifient les lexies.

1.3. Le lexique

Le lexique est un ensemble de mots ou de termes utilisés dans une langue ou dans un domaine spécifique. Selon le dictionnaire de la linguistique, le lexique définit comme suit :

« Référé à la lexicographie, le mot lexique peut évoquer deux types d'ouvrage : un livre comprenant la liste des termes utilisés par un auteur, par une science ou par une technique, ou bien un dictionnaire bilingue réduit à la mise en parallèle des unités lexicales des deux langues confrontées. A ce titre, lexique s'oppose à dictionnaire » (Dubois et al., 1994, p. 282)

Il veut dire que le mot « lexique » peut se référer soit à un livre contenant une liste de termes spécifiques à un domaine, soit à un dictionnaire bilingue simplifié où les mots des deux langues sont mis en parallèle.

Selon le dictionnaire de français Larousse qui définit le lexique *comme*

« Ensemble des unités significatives formant la langue d'une communauté et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue. (Le lexique s'oppose à la grammaire, ensemble des règles permettant de former des phrases à partir des unités lexicales) (Larousse, s. d.)

Il veut dire que le lexique représente les éléments caractéristiques d'une langue (mots, morphèmes...etc.) tandis que la grammaire représente les règles pour former des phrases à partir de ces éléments lexicaux.

1.3.1. Le lexème

Le lexème est une unité fonctionnelle d'un lexique, également appelé morphème lexical, est utilisé pour étudier la morphologie et la formation des mots, ainsi que pour analyser la structure lexicale d'une langue donnée. « Le lexème se définit par la

présence conjointe d'une représentation phonologique, d'informations sémantiques » (Fradin, 2003).

1.3.2. Le vocable

Selon Dubois « le terme vocable désigne l'occurrence d'un lexème dans le discours, dans la terminologie de la statistique lexicale » le vocable est donc « un regroupement de lexies qui sont associées aux mêmes signifiants et qui ont un lien sémantique évident » (POLGUÈRE, 2002, p. 42)

Le terme « vocable » est utilisé pour décrire l'apparition d'un mot (lexème) dans un discours ou un texte. En statistique lexicale, il est utilisé pour regrouper des mots qui ont les mêmes significations et qui ont un lien sémantique évident.

1.3.3. La lexie

La notion de « lexie » désigne un mot isolé ou une combinaison de mots qui forme une unité de sens cohérente « *la lexie est l'unité fonctionnelle significative du discours contrairement au lexème, unité abstraite appartenant à la langue. La lexie simple peut être un mot : chien, table, cégétiste. La lexie composée peut contenir plusieurs mots en voie d'intégration ou intégrés : brise-glace.* » (Dubois et al, 1994, p. 282).

2. Présentation de corpus

Le corpus de notre travail de recherche se focalise sur le parler arabe dialectal Biskri, notre corpus constitué de 50 lexies est emprunté au français, durant cette étape de recherche, nous avons déterminé les tâches suivantes : D'abord, nous utilisons un tableau pour identifier les différentes significations des nouveaux mots, qui se compose de deux colonnes (la lexie et le sens obtenu), ensuite nous utilisons un autre tableau pour identifier les changements dans la catégorie grammaticale (phonétique, sémantique, morphologique, grammaticale et néologique).

Et enfin, nous illustrons ces données dans le schéma en utilisant les diagrammes circulaires. C'est-à-dire, on a fait une analyse quantitative des données, nous avons transformé les données d'information par des données numériques.

2.1. Collecte des lexies

Le tableau ci-dessous représente les lexies qui sont utilisés en arabe dialectal algérien et biskri. La lexie se réfère à l'ensemble des formes linguistiques qu'un mot peut prendre, y compris ses différentes flexions et variantes. D'autre part, le sens obtenu représente la signification ou les significations associées à une lexie donnée. Ce tableau présente deux colonnes permettant d'organiser et de mettre en relation les mots et leurs significations, offrant ainsi une vue claire et structurée de la langue.

2.2. Les différentes significations des lexies

la lexie	le sens obtenus
Bīrū	Le bureau
mīzīruyā	Un adjectif, dérivé de la misère
Şābūn	Le savon
Qajlaf	Est un mot dérivé du mot Rouge à lèvres (qui un verbe) et signifie une femme portant du rouge à lèvres
Lamba	La lampe
Burwīṭā	Broute
surbīta	Serviette
bībīlī	Un verbe, qui désigne bip moi
Bāṭā	Une boîte
būmbā	Une bombe
tzāgāt	Un adjectif, dérivé de Ça se gâte
kūṭuntīsh	Une coton tige
Şafūdāj	échafaudage
sangāriyā	Est un mot dérivé du mot cent degré, cela signifie la température est élevée
zānfā	beaucoup des enfants

krayūn	Crayon
Şārjūr	Chargeur
sīlīmā	Cinéma
Bantūrā	La peinture
fūrshītā	Fourchette
sbayṭār	Hôpital
Bīsāt	Les bus
shāṭmā	Echappement
Ayūrat	Yaourt
Gamīlā	En français c'est la gamelle mais qui utilisé comme une Casserole
Trīsītī	Electricité
Shanbrā	Une chambre
Kūfirtā	Couverture
kustīmā	Costume
Sīmījī	Ce mot utilisé pour la chemise
Tīlifizyūn	Télévision
mūnāḍā	Lemonade
Bagītā	Une baguette
Būṭājī	étagère
wārdīnāŞ	Le mot signifie une ordonnance
kārdūntītī	La carte d'identité
BāŞbartū	passe par tout
SanŞūr	ascenseur
Nmarkī	Verbe de sens : je marque

Ṣawnāyā	la sonnette
Rūbā	Une robe
Shīflūr	Chou-fleur
Shīkūlā	chocolat
Tsībrīmī	Verbe de sens je suis entrains de supprimer
Basīnā	le bassin
mūntū	Manteau
Afāmī	la famille
Abīs	Le mot utilisé pour la puce
Ṣūngū	Ce mot utilise pour l'huile sans goût
Firmīā	Infermière
kimātīzār	climatiseur

Tableau 1 : les lexies avec leur sens dans la langue française

2.3. Présentation de la grille d'Analyse

La grille d'analyse sur laquelle nous nous sommes basés, est celle élaborée par SABLAYROLLES, nous avons obtenu les informations suivantes :

2.3.1 La lexie néologique

Afin de présenter la lexie étudiée.

2.3.2 Catégorie grammaticale

Sa détermination ne dépend que de sa fonction dans le texte ou la phrase restreinte, en relevant les catégories suivantes : nom, verbe et adjectif.

2.3.3. Types de lexies

Il y en a cinq qui sont distingués :

- lexie simple.

- lexie construite.
- lexie complexe.
- Syntagme lexical synopsis.
- Expression ou locution.

2.3.4. Domaine sémantique

Il s'agit du domaine de l'utilisation du néologisme lexical :

Domaine médical, domaine administratif, vestimentaire, comportements humains, gastronomie, agriculture, faits des sociétés.

2.3.5. Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques

Nous mentionnons cela lorsque la nouvelle expression représente un être animé, un concept abstrait, concret, une action ou un agent, un état.

2.3.6. L'emprunt phonétique

Désigne le processus naturel par lequel les sons d'une langue changent au fil du temps. En arabe, il existe certains phonèmes absents tels que le « v », le « e », « œ » et le « p », ainsi que les voyelles nasales.

2.3.7. Changement de catégorie

Désigne le processus par lequel un mot ou une expression change de catégorie grammaticale dans une phrase, cela signifie qu'il passe d'une catégorie grammaticale à une autre, comme du nom ou verbe, d'un adjectif à un adverbe, etc. Selon Refrefi Soraya ce que Lucien TESNIERE appelle transfert catégorie, se manifeste dans notre étude comme suit :

- v-n : désigne changement du verbe au nom.
- n-v : indique le passage du nom en verbe.
- n-adj : changement d'un nom en adjectif.
- v-adj : un verbe devenant adjectif. (REFRAFI, 2019, p. 83)

Nous utilisons tous ces critères dans la grille suivante :

Première colonne : La lexie néologique.

Deuxième colonne : Catégorie grammaticale.

Troisième colonne : Types de lexies.

Quatrième colonne : Domaine sémantique.

Cinquième colonne : Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques.

Sixième colonne : L'emprunt phonétique.

Septième colonne : Changement de catégorie.

première	deuxième	troisième	quatrième	cinquième	Sixième	septième
Bīrū	Nom	sim	Fait de société	concrets	Bīrū → [byRo]	–
mīzīruyā	adjectif	sim	Comportement humains	Un état	Mīzīruyā → [mizɛR]	Adj_n
Şābūn	Nom	sim	Fait de société	Concrets	Şābūn → [sa.võ]	–
Qajlaf	Verbe	syn	Comportement humains	Action	Qajlaf → [ruʒ a levR]	v-n
Lamba	Nom	sim	Fait de société	concrets	Lamba→ [lāp]	-
Burwīṭā	Nom	sim	Fait de société	concrets	Burwīṭā → [bRut]	–
surbīta	Nom	sim	Fait de société	concrets	surbīta → [sɛRvjɛt]	–
bībīlī	Verbe	syn	Comportement humains	Action	bībīlī → [bip mwa]	–
Bāṭā	Nom	sim	Fait de société	concrets	Bāṭā → [bwat]	–
būmbā	Nom	sim	Fait de société	concrets	būmbā → [bõb]	–
tzāgāt	adjectif	syn	Comportement humains	Un état	Tzāgāt → [sa səgat]	–

kūṭuntīsh	Nom	syn	Fait de société	concrets	kūṭuntīsh → [kɔtʃ tɪʒ]	–
Şafūdāj	Nom	Sim	Fait de société	concrets	Şafūdāj → [eʃafodɑʒ]	–
sangāriyā	adjectif	syn	Fait de société	Abstraits	sangāriyā → [sādegRe]	–
zānfā	adjectif	syn	Comportement humains	concrets	zānfā → [bokudezāfā]	–
krayūn	Nom	sim	Fait de société	concrets	krayūn → [kREjɔ̃]	–
Şārjūr	Nom	sim	Fait de société	concrets	Şārjūr → [ʃaRʒœR]	–
Bantūrā	Nom	sim	Fait de société	concrets	Bantūrā → [pɛ̃tyR]	–
fūrshīṭā	Nom	sim	Fait de société	concrets	fūrshīṭā → [fuRʃɛt]	–
sbayṭār	Nom	sim	Domaine médicale	concrets	sbayṭār → [opital]	–
Bīsāt	Nom	sim	Fait de société	concrets	Bīsāt → [le bys]	–
shāṭmā	Nom	sim	Fait de société	concrets	shāṭmā → [eʃɑpmā]	–
Ayūrat	Nom	sim	Gastronomie	concrets	Ayūrat → [jauRt]	–
Gamīlā	Nom	cpl	Fait de société	concrets	Gamīlā → [gamɛl]	–
Trīsītī	Nom	sim	Fait de société	concrets	Trīsītī → [eɛktRisite]	–
Shanbrā	Nom	sim	Fait de société	concrets	Shanbrā → [ʃɑbR]	–
Kūfirṭā	Nom	sim	Fait de société	concrets	Kūfirṭā → [kuvɛRtyR]	–
kustīmā	Nom	sim	Vestimentaire	concrets	Kustīmā → [kɔstym]	–

Sīmījī	Nom	sim	Vestimentaire	concrets	Sīmījī → [ʃemiz]	–
Tīlifizyūn	Nom	sim	Fait de société	concrets	Tīlifizyūn → [televizjō]	–
mūnādā	Nom	sim	Fait de société	concrets	mūnādā → [monad]	–
Bagītā	Nom	sim	Gastronomie	concrets	Bagītā → [bagɛt]	–
Būtājī	Nom	sim	Fait de société	concrets	Būtājī → [etazɛR]	–
wārdīnāṢ	Nom	sim	Domaine médicale	concrets	wārdīnāṢ→ [ɔRdɔnās]	–
kārdūntītī	Nom	syn	Fait de société	concrets	kārdūntītī→ [kaRt d idātite]	–
BāṢbartū	Nom	syn	Fait de société	concrets	BāṢbartū → [pas paR tu]	–
SanṢūr	Nom	sim	Fait de société	concrets	SanṢūr → [asāsœR]	–
Nmarkī	Verbe	cpl	Comportement humains	action	Nmarkī→ [ʒə maRk]	–
Ṣawnāyā	Nom	sim	Fait de société	concrets	Ṣawnāyā → [sɔnɛt]	–
Rūbā	Nom	sim	Vestimentaire	concrets	Rūbā → [Rɔb]	–
Shīflūr	Nom	syn	Agriculture	concrets	Shīflūr → [ʃu flœR]	–
Shīkūlā	Nom	sim	Gastronomie	concrets	Shīkūlā → [ʃokola]	–
Tsībrīmī	Verbe	cpl	Comportement humains	Action	Tsībrīmī → [ʒəsyPRim]	–
Basīnā	Nom	sim	Fait de société	Concrets	Basīnā → [basɛ̃]	–
mūnṭū	Nom	sim	Vestimentaire	concrets	mūnṭū → [māto]	–

Afāmī	Nom	sim	Comportement humains	Abstrait	Afāmī → [famij]	–
Abīs	Nom	sim	Fait de société	concrets	Abīs → [la pys]	–
Şūngū	adjectif	Syn	Gastronomie	Etre animé Non agent	Şūngū → [sāgu]	–
kimātīzār	Nom	Sim	Fait de société	Concrets	kimātīzār → [klīmatizœR]	–
BūŞtā	Nom	sim	Domaine administrative	concrets	BūŞtā → [la pɔst]	–
sīlīmā	Nom	sim	Comportement humains	concrets	sīlīmā → [sinema]	–

Tableau 2 : Présentant une grille d’analyse pour étudier les différents aspects des mots et des lexies

3. Commentaire sur le tableau :

Nous avons extrait un total de 50 nouveaux mots en l’espace de quatre mois. Nous examinerons chaque colonne du tableau, à l’exception de la première colonne qui présente notre commentaire sous forme de texte. Nous présenterons graphiquement des données numériques, suivies de l’interprétation des résultats.

3.1. La 2ème colonne la catégorie grammaticale :

catégories	Noms	Verbes	Adjectif
Nombres	41	4	5
Pourcentage	82%	8%	10%

Tableau 3: comptages de lexies en fonction de la catégorie

Lorsque nous avons classé les lexies néologiques par catégories, nous avons constaté que parmi les 50 lexies recensées, 41 étaient des noms. Dans tous les cas, le pourcentage de noms est supérieur à 82% à celui des verbes et des autres catégories lexicales, celle des 5 adjectifs, ceux-ci sont représentés avec un taux de 10%, et à la fin nous avons obtenu les 4 verbes avec un pourcentage très faible de 8%.

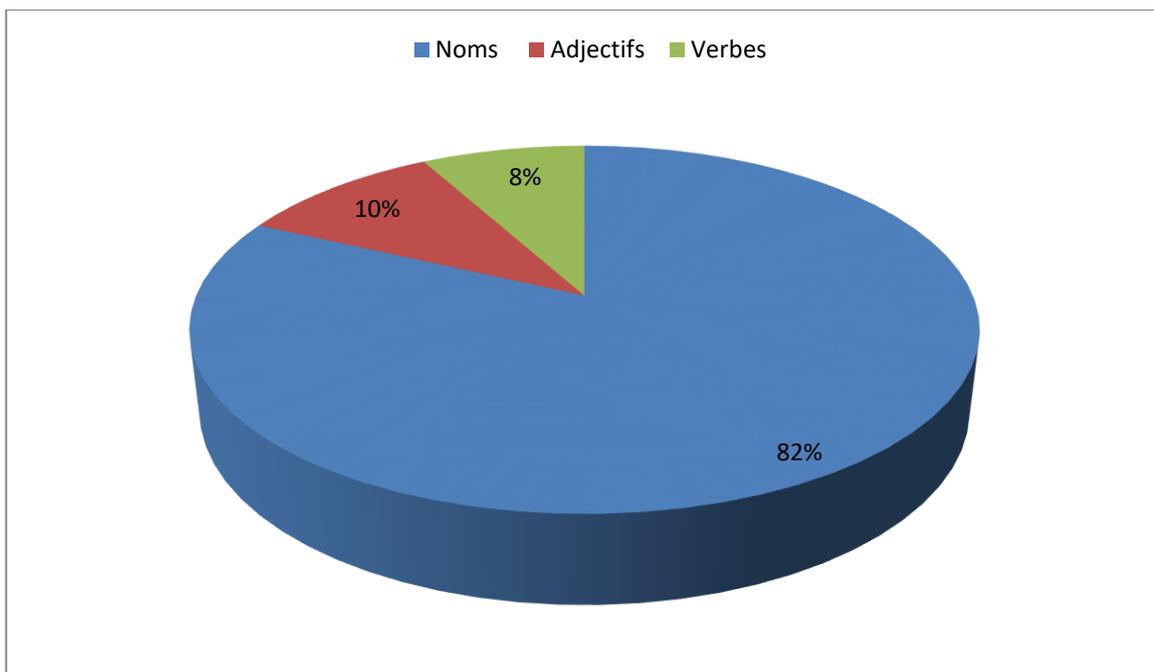


Figure 1 : La catégorisation des lexies selon leur classe grammaticale.

3.2. La 3ème colonne les types de lexies :

Catégories	Simple	Synapsie	Complexe
Nombres	37	10	3
Pourcentage	74%	20%	6%

Tableau 4 : comptage de lexies en fonction des types de lexies.

En examinant la troisième colonne du tableau, on peut relever essentielles : des constatations Le pourcentage le plus élevé c'est pour les lexies simples atteint 37%, et en suite pour le deuxième pourcentage, viennent les lexies en forme de synapsie avec 20%, et en finale lexies complexes qui présentent le pourcentage le très faible 6%.

La première catégorie comprend des emprunts linguistiques, car les locuteurs de la ville de Biskra utilisent exclusivement des mots d'origine française dans leurs langages parlés. La catégorie des synopsies est utilisée avec une fréquence moyenne, tandis que les mots complexes sont utilisés avec un pourcentage très faible. Cela signifie qu'ils ne respectent pas les régularités morphosyntaxiques.

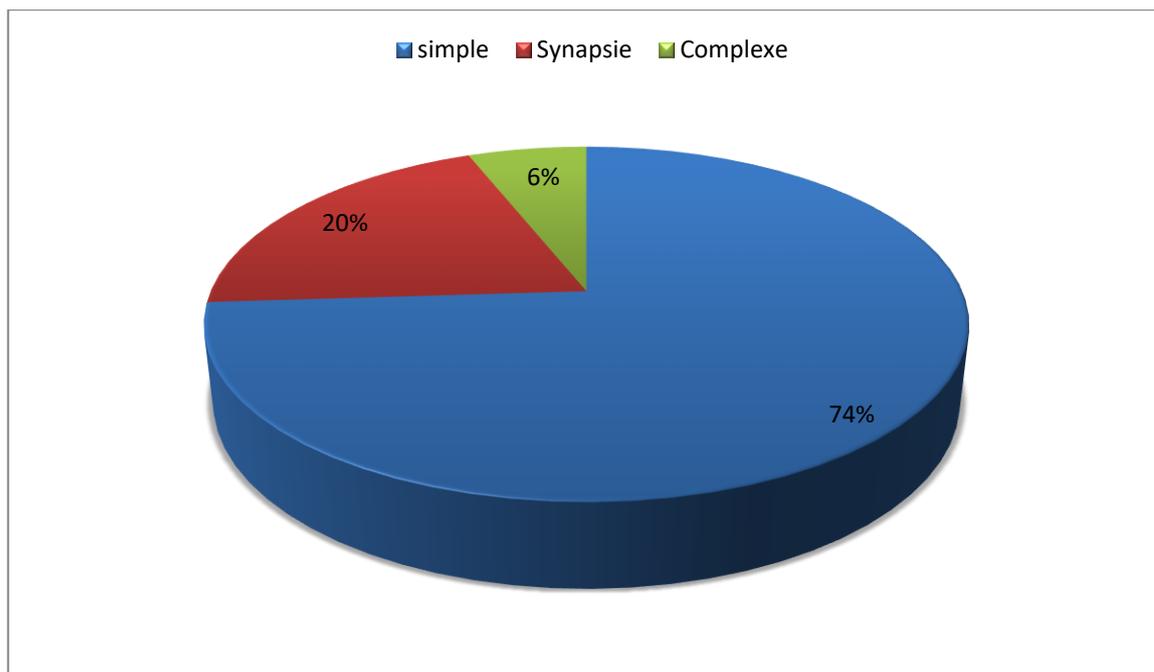


Figure 2 : Classement selon les types de lexies.

3.3. La 4ème colonne le champ sémantique :

catégorie	Fait de société	Com hum	vestimentaire	Gastr	Dom.méd	Agric	Dom Adm
Nombres	29	9	4	4	2	1	1
pourcentage	58%	18%	8%	8%	4%	2%	2%

Tableau 5 : comptages de lexies en fonction de champ sémantique

Selon les résultats exposés dans la quatrième colonne, il est évident que le néologisme a un impact sur divers aspects de la vie. Les proportions se manifestent de la manière suivante : Le domaine de fait société vient en première position avec un pourcentage de 58%, et pour la deuxième position, c'est le comportement humain avec un pourcentage de 18%, ensuite il y a deux domaines qui ont le même pourcentage, c'est le domaine vestimentaire et Gastronomique avec un pourcentage de 8%, en quatrième position c'est le domaine médical avec un pourcentage de 4%, et enfin le pourcentage le plus faible, c'est pour les deux domaines ; Agriculture et Administration d'un pourcentage de 2%

En observant ces proportions, on a constaté que le domaine le plus fréquemment utilisé par les locuteurs Biskri est, le domaine de fait de société en second lieu le

domaine de comportement humain, et avec des pourcentages équivalents, tant pour le domaine vestimentaire et Gastronomique, et enfin en ce qui concerne le domaine de l'agriculture, le domaine médical et administratif sont caractérisés par un pourcentage très faible.

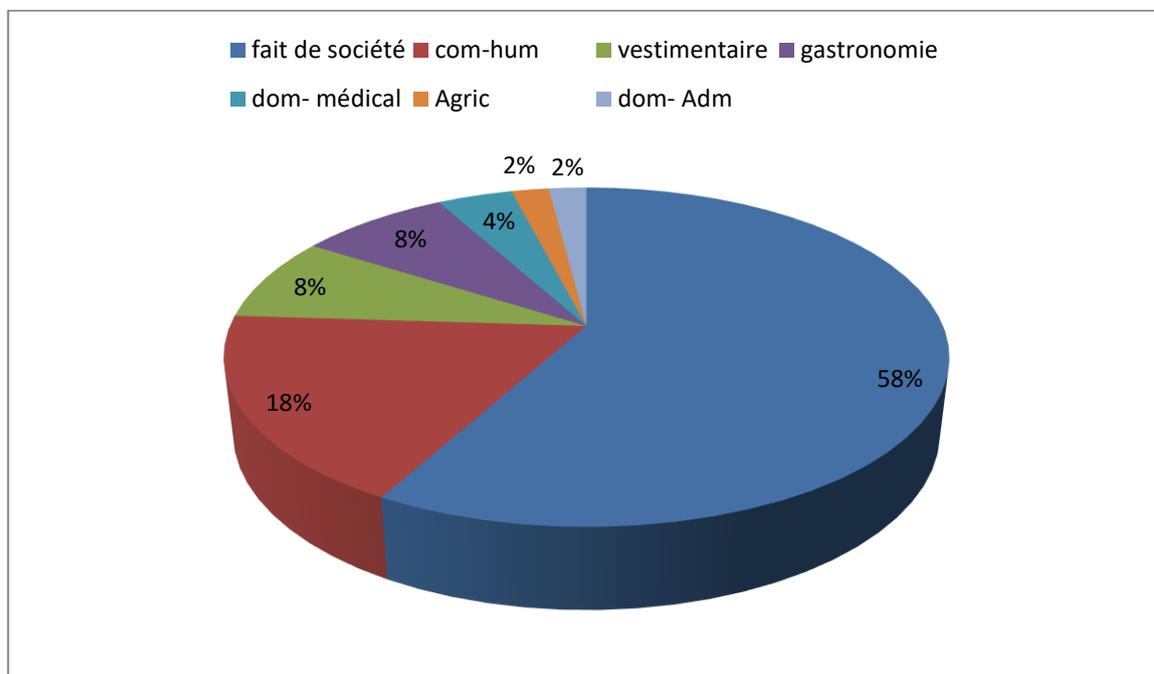


Figure 3 : Le classement basé sur les champs sémantique.

3.4. La 5ème colonne traite de sous- catégorisation syntaxico-sémantique :

Catégorie	Concrets	Un état	Une action	Etre animé non agent	Abstait
Nombre	40	2	4	1	3
Pourcentage	80%	4%	8%	2%	6%

Tableau 6: Comptage de lexies en fonction de sous-catégorisation syntaxico-sémantique.

Dans la ville de Biskra, L'objet concret est le plus emprunté par les locuteurs, cet usage est d'un pourcentage de 80%, et pour les lexies indiquant une action, se classent en deuxième position, représentant 8% du total, ensuite, viennent les lexies abstraites, qui représentent 6% du total, après on a les lexies signifiant des états avec le

pourcentage de 4%, enfin nous avons les lexies désignant les noms non-agents (des êtres animés non- agents), ainsi que les états, qui représentent 2% du total.

Les proportions observées révèlent que la majorité des lexies néologiques sont créées pour désigner des objets concrets. Ensuite, viennent les lexies d'action qui ont un pourcentage moyen. La présence de ces lexies indique qu'elles sont bien utilisées dans le langage de ces locuteurs. En ce qui concerne les lexies abstraites, elles représentent un pourcentage égal, ce qui suggère qu'elles ne sont pas beaucoup utilisées dans cette catégorie. Enfin, les deux dernières catégories présentent un pourcentage très faible. Leur présence indique que ces deux lexies ne sont pas utilisées pour désigner et d'indiquer les nouvelles réalités.

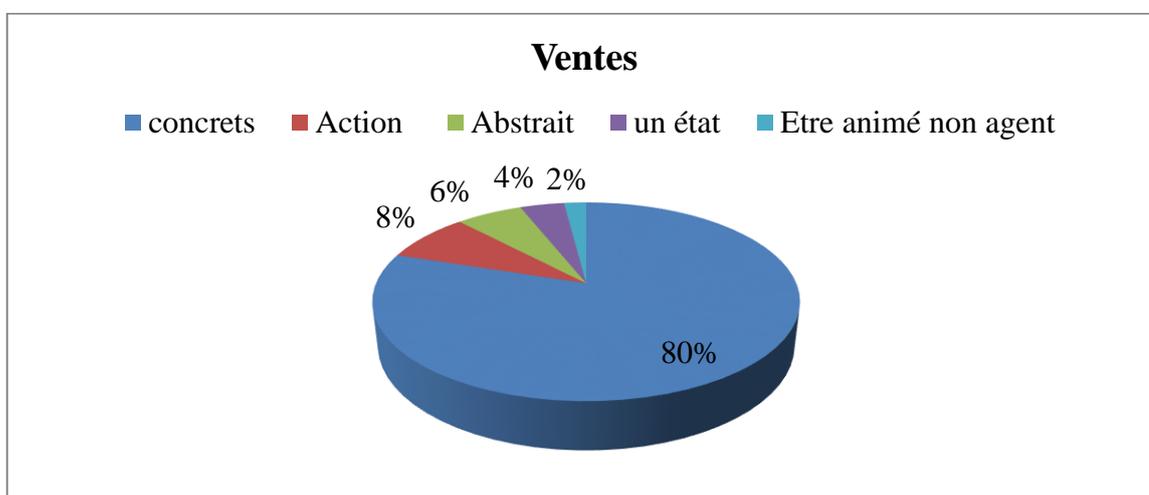


Figure 4 : Répartition des lexies selon les traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantique.

3.5. La 6ème colonne : l'emprunt phonétique :

Aucun exemple de l'emprunt phonétique dans notre corpus d'étude.

La 7ème colonne : Changement de catégorie.

Catégorie	Verbe-nom	Adjectif-nom
Nombre	1	1
Pourcentage	50%	50%

Tableau 7: Le décompte des lexies en fonction des changements de catégorie grammaticale.

Parmi un total de 50 lexies, on a trouvé seulement deux formes de transcatégorisation. La première est la transcatégorisation de nom-verbe, qui représente un pourcentage de 50%, la deuxième forme est la transcatégorisation Adjectif-Nom, qui est présente également avec un pourcentage égal de 50%. Ces résultats nous permettent de conclure que la catégorie grammaticale des noms est la plus utilisée par les locuteurs de l'arabe dialectal Biskri.

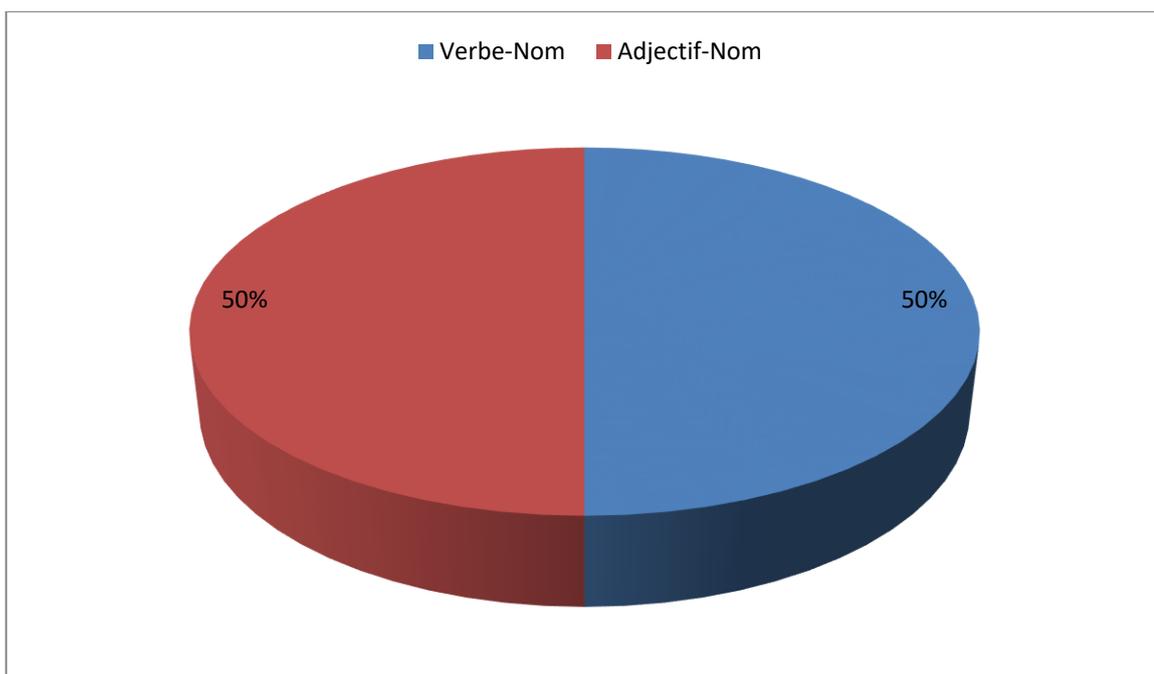


Figure 5 : Classement selon catégories grammaticales

Conclusion générale

Nous nous efforçons de décrire divers phénomènes linguistiques à travers ce travail, en expliquant l'utilisation de deux langues : le français et l'arabe dialectal.

Afin d'accomplir cela, nous avons jugé essentiel d'explicitier et de clarifier les concepts théoriques liés au paysage sociolinguistique en Algérie, au domaine de notre recherche, ainsi qu'au phénomène d'emprunt linguistique qui constitue la base de notre étude. Nous avons posé la problématique suivante «Comment se présente les emprunts dans l'arabe dialectal biskri ?

Ensuite, nous avons proposé cette hypothèse : « comme le français est pratiqué depuis déjà la colonisation française, il se touchera que les emprunts à la langue française se sont intégrés dans le parler du biskri est cette intégration pour toucher les trois aspects de la langue : phonétique, champ sémantique et lexical de la langue ».

Notre travail de recherche se divise en deux grandes parties : le premier chapitre est consacré au cadre théorique dans lequel nous définissons certains concepts d'étude étroitement liés à notre sujet, tel que : le paysage sociolinguistique en Algérie avec les langues utilisées en Algérie et dans la ville de Biskra, l'arabe dialectal Biskri, et le français, l'arabe classique, ainsi les définitions de l'emprunt et leurs types, le calque, bilinguisme, néologisme, sémantique. Dans le deuxième chapitre, nous abordons la partie pratique de notre étude, où nous présentons en détail le contexte de notre recherche, ainsi l'analyse du corpus. Au début, nous avons défini quelques concepts comme lexicologie, lexicologie et leur type. Ensuite, nous avons introduit le corpus et la grille de J.f. SABLYROLLES.

Après avoir traité notre corpus, qui se compose de 50 lexies qui se trouvent dans les populations Biskri, nous avons suivi une approche mêlant analyse quantitative et qualitative dans cette étude. La première méthode a pour objectif d'identifier la catégorie grammaticale des lexies, leur type, leur champ sémantique, caractéristiques de sous-catégorisation syntaxico-sémantique, les emprunts phonétiques ainsi que les changements de catégorie. Quant à la méthode qualitative, elle nous a permis d'examiner les résultats suivants :

En termes de syntaxe, nous avons examiné la catégorisation grammaticale des néologismes, qui est liée à la transcatégorisation. Les résultats suggèrent une tendance générale dans la formation des noms, ce qui nous conduit à déduire que les locuteurs de

l'arabe dialectal biskri utilisent des termes français dans leur langage pour désigner leurs objets.

Ensuite nous avons étudié, sur le plan sémantique, le champ sémantique de chaque lexie afin de dégager leurs différents domaines sémantiques, ainsi que les traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantique, les résultats obtenus révèlent que les lexies néologiques sont principalement utilisées dans le champ sémantique des faits de société et chez les locuteurs de l'arabe dialectal Biskri, en particulier pour nommer des objets concrets.

En examinant l'aspect phonique et en analysant les mots en relation avec le français, nous observons, dans le dialecte arabe, une absence de prononciation de la plupart des lettres françaises qui sont remplacées par des lettres arabes, comme le remplacement de « v » par « f » et de « u » par « i ». De plus, il existe des sons pas prononcés du tout, tels que « tion » et « u ».

Nous avons également employé un graphique circulaire qui résume le pourcentage de néologismes dans le tableau, où chaque colonne représente son propre pourcentage.

En conclusion, cela met en évidence le profond ancrage de la langue française dans le langage des Algériens, tout en soulignant comment l'emprunt linguistique enrichit la langue arabe.

Bibliographie

Ouvrages

- Ammar, H. (2020). Le calque linguistique français/arabe de certaines collocations complexes.
- Arezki, A. (s. d.). Le rôle et la place du français dans le système éducatif Algérienne.
- Bouchiba Ghlamallah, Z. (2015). L'alternance codique : Une pratique de communication langagière.
- Fradin, B. (2003). Lexème et règles morphologiques. In Nouvelles approches en morphologie .
- Gilbert, G. (2004). La Francophonie en Algérie. In Hermès, La Revue.
- Gumperz, John. J. (1989). Cité par khelifi, H. L'alternance codique dans l'émission radiophonique « média mania » de jijel FM.
- Lehmann, A., & Martin-Berthet, F. (2008). Introduction à la lexicologie ; sémantique et morphologie. 3^{ème} édition. Loubier, Ch. (2011). L'usage de l'emprunt linguistique.
- Moreau, M.-L. (1997). Sociolinguistique : Les concepts de base. Editions Mardaga.
- Saadi, D. (1995). Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues. In La guerre des langues (Vol. 33,).
- Taleb Ibrahim, Khaoula. (1997). Les Algériens et leur(s) langue(s) Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne.

Dictionnaires

- De linguistique et des sciences de langage (Larousse (9 janvier 2013)).

➤Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & ;

Mével, J. (1994).

➤De linguistique et des sciences de langage (Larousse).

➤ Emprunts et variation lexicale. (s. d.). Consulté le 7 mai 2023, à l'adresse <http://linguistes.com/mots/variation.html>.

➤Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & ;

Mével, J. (s. d.).

➤Larousse, É. (s. d.). Définitions : Dictionnaire de français Larousse. Consulté 20 mai 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lexicologie/46916>.

Articles

➤Khelladi, S. A. (2012). Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française.

https://doi.org/file:///C:/Users/Loughsoft/Downloads/Documents/khelladi_sid_ahmed.pdf.

➤ KHELLADI, S. A. (2016). Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française Cas d'étude : La chronique « Tranche de vie » du journal Le quotidien.

➤ Presses Universitaires de France <https://www.cairn.info/nouvelles-approches-en-morphologie--9782130515487-p-235.htm>.

➤ Medane, hadjira. (2015). L'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie. En ligne, 31. <https://doi.org/10.4000/tpa.1394>.

➤ POLGUÈRE, A. (2002). Notions de base en lexicologie. Montréal (Québec).
<http://www.fas.umontreal.ca/ling/olst>.

➤ Policka, A. (2014). Initiation à la lexicologie française.

https://www.academia.edu/10251726/Initiation_%C3%A0_la_lexicologie_fran%C3%A7aise.

➤ El Hikma. YETTOU, N. (2012). Le néologisme dans le journal ELWATAN étude lexico sémantique.

Thèses et Mémoires

➤ Mémoire de magistère, option : SCIENCES DU LANGAGE, université el

HADJ LAKHDAR Batna.

➤ khelifi, H. (2012). L'alternance codique dans l'émission radiophonique « média mania » de jijel FM [Master en sciences du langage].

➤ Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, REFRAFI, S. (2020). Analyse du néologisme dans la presse algérienne écrite d'expression française cas du quotidien d'Oran, université Mohamed khider Biskra faculté des lettres et des langues étrangères de français.

➤ Mohamed Seddik Ben Yahia. D'Oran » [THESE Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences En Langue française]. Mohamed Ben Ahmed d'Oran.

➤ Mhaiaoui, I. (2021). L'emprunt linguistique dans la chanson sportive algérienne pendant la coupe d'Afrique de football juin 2019 [Mémoire de master Sciences de langage]. Mohamed Khider de Biskra.

Annexes

Liste des tableaux

Tableau01 : les lexies avec leur sens dans la langue française.....	25
Tableau 2 : Présente une grille d'analyse pour étudier différents aspects des mots et des lexies.....	29
Tableau 3 : comptages les lexies en fonction de la catégorie.....	32
Tableau 4 : comptage de lexies en fonction des types de lexies.....	33
Tableau 5 : comptages de lexies en fonction de champ sémantique.....	34
Tableau 6 : Comptage de lexies en fonction de sous-catégorisation syntaxico-sémantique.....	35
Tableau 7 : Le décompte des lexies en fonction des changements de catégorie grammaticale.....	36

Liste des figures

Figure 1 : La catégorisation des lexies selon leur classe grammaticale.....	33
Figure 2 : Classement selon les types de lexies.....	34
Figure 3 : Le classement basé sur les champs sémantique.....	35
Figure4 : Répartition des lexies selon les traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantique.....	36
Figure 5 : Classement selon catégories grammaticales.....	37

Tableau de translittération

أ à	ع 'ع
ب b	غ 'غ
ت t	ف f
ث ṭ	ق q
ج ğ	ك k
ح h	ل l
خ ħ	م m
د d	ن n
ذ ḍ	ه h
ر r	و w
ز z	ي y
س s	ى ā

ش š	ء 'ء
ة a /at	ص ṣ
ض ḍ	
ط ṭ	
ظ ḏ	
Translittération des voyelles :	
Longues: ā ī ū	
Brèves : َ a ِ i ُ u	

Résumé

Notre travail de recherche que nous présentons dans ce mémoire en lexicologie, où nous avons mis l'accent sur la créativité observée chez les locuteurs de dialecte algérien dans la ville de Biskra, en fusionnant les langues arabes et français et en créant de lexies néologisme dans leur discours. Notre corpus est composé de 50 lexiques, et notre travail vise à découvrir et analyse lexico-sémantique.

Mots clés : lexicologie, l'arabe dialectal Biskri, lexicque, analyse, parler.

الملخص :

تجري دراستنا في هذه الرسالة إلى علم المعاجم، حيث ركزنا على الإبداع القائم عند متحدثون اللهجة الجزائرية في مدينة بسكرة، من خلال دمج اللغتين العربية والفرنسية وإنشاء مفردات جديدة في خطابهم، تتكون مجموعتنا من 50 معجم جديد، يهدف عملنا إلى كشف وتحليل معجمي دلالي للدراسات الكلمات المفتاحية : معجم، اللهجة الجزائرية بسكرة، مفردات جديدة، تحليل، المتحدثون.

Abstract:

Our research work that we present in lexicology focuses on the creavity observed in the speech of Algerian dialect speakers in the city of Biskre. They merge Arabic and french to create neologistic lexemes in their discourse. Our corpus consists of 50 lexicons, and our work is to discover and analyze the lexoco-semantic aspects of their language.

Keywords : lexicon, Algerian dialect of Biskra, new vocabulary, analysis, speakers.